

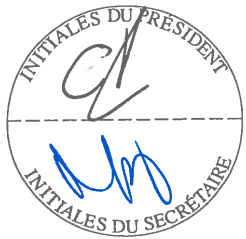
No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux-Montagnes

### ORDRE DU JOUR

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2020

- I OUVERTURE DE LA SÉANCE
- II ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- III ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 20 FÉVRIER 2020
- IV PÉRIODE DE QUESTIONS
- V CORRESPONDANCE
- VI RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
  1. Rapport de la directrice générale / Aucun nouveau contrat octroyé
- VII TRÉSORERIE
  - A) Tonnages de la période
  - B) Comptes à payer de la période
- VIII ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - A) Tenue de la Journée Retour à la Terre 2020 et nomination des organismes
  - B) Contribution financière – Société d'horticulture d'Argenteuil
  - C) Amendement de la résolution #5-06-19 Mandat pour études reliées à la future plateforme de compostage
- IX VARIA
- X PÉRIODE DE QUESTIONS
- XI DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

Jeudi, le 19 mars 2020

### Séance ordinaire

Endroit : Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes  
Siège social

Présents: Messieurs Carl Péloquin, maire de la ville de Lachute, Marc-Olivier Labelle, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, mesdames Catherine Trickey mairesse de la ville de Brownsburg-Chatham, et Martine Blanc, secrétaire de la séance tenante de la Régie de la Régie, formant quorum de ladite Régie.

Était également présent : Monsieur Denis Richer, conseiller de la ville de Lachute.

#### I- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par monsieur Carl Péloquin.

#### II- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1-03-20

Il est  
Proposé par : Mme Catherine Trickey  
Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle  
et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire soit et est adopté, tel que présenté par le président, en reportant le point VIII Administration générale, A) Tenue de la Journée Retour à la Terre 2020 et nomination des organismes à une date ultérieure.

- adopté à l'unanimité

#### III ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 20 FÉVRIER 2020

- Le président présente à chacun le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2020.

2-03-20

Il est  
Proposé par : M. Richard Labonté  
Appuyé par : Mme Catherine Trickey  
et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes accepte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 février 2020.

- adopté à l'unanimité

#### IV- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est adressée au Conseil de la Régie.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux-Montagnes

### V- CORRESPONDANCE

- M. Carl Péloquin fait part de la principale correspondance reçue et envoyée

### VI- RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE- TRÉSORIÈRE

1- Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière / Aucun  
nouveau contrat octroyé

### VII- TRÉSORERIE

#### A) Tonnages de la période

- Il y a dépôt des rapports de tonnage de la période (déchets, compost, recyclage).

#### B) Comptes à payer de la période

CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer pour la période du 21-02-2020 au 19-03-20, déposée par le président.

3-03-20

Il est

Proposé par : Mme Catherine Trickey

Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle  
et résolu

QUE les comptes à payer soient et sont approuvés et adoptés tels que présentés par le président pour la période du 21-02-2020 au 19-03-20, et ce, pour un montant de 64 071.22 \$.

- adopté à l'unanimité

### VIII - ADMINISTRATION

#### A) Tenue de la Journée Retour à la Terre 2020 et nomination des organismes

Point remis à une date ultérieure

#### B) Contribution financière – Société d'horticulture d'Argenteuil

CONSIDÉRANT la lettre du 13 février 2020 de la Société d'horticulture d'Argenteuil demandant un soutien financier de la part de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes dans le cadre des nombreuses activités organisées par cet organisme;

CONSIDÉRANT que la Régie désire se prévaloir de cette contribution afin d'augmenter sa visibilité et ce, conformément à l'avis juridique obtenu de la part de ses procureurs à cet égard;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-Verbal des Délibérations de la Régie Intermunicipale Argenteuil - Deux- Montagnes

4-03-20

Il est

Proposé par: M. Marc-Olivier Labelle

Appuyé par : Mme Catherine Trickey  
et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes accepte de verser une contribution à la Société d'horticulture d'Argenteuil, au montant de 300.00 \$, conditionnellement à l'obtention d'une visibilité pour ladite Régie.

- adopté à l'unanimité

C) Amendement de la résolution #5-06-19 Mandat pour études reliées à la future plateforme de compostage

CONSIDÉRANT la durée d'opération de la plateforme de compostage existante sur les terrains de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la pérennité des installations permettant le respect du plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT la volonté de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes de prendre en charge la future plateforme de compostage et de débiter ses études de planifications et d'autorisation (localisation, zonage, conception, démarches auprès de la CPTAQ, demande de certificat d'autorisation);

5-03-20

Il est

Proposé par: Mme Catherine Trickey

Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle

Et résolu

QUE la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes mandate sa directrice-générale secrétaire-trésorière à entreprendre les démarches nécessaires afin de localiser, concevoir et obtenir toutes les autorisations requises auprès des instances gouvernementales (CPTAQ et MELCC) pour la future plateforme de compostage sur les terrains de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes.

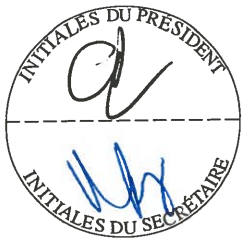
QUE toutes les factures pour mener à terme le projet soient payées à même l'excédent non affecté.

-adopté à l'unanimité

IX- VARIA

X- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question n'est adressée au Conseil de la Régie.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-Verbal des Délibérations  
de la Régie Intermunicipale  
Argenteuil - Deux- Montagnes**

**XI - DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE**

6-03-20

Il est

Proposé par: Mme Catherine Trickey  
Appuyé par : M. Marc-Olivier Labelle  
et résolu

QUE la prochaine séance ordinaire soit fixée au jeudi 16 avril 2020 à 19 h à la  
salle du Conseil de la Ville de Lachute

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée.

- adopté à l'unanimité

Martine Blanc  
Secrétaire de la séance tenante

Carl Péloquin  
Président